



BRULLANOVES



Janvier– Février
2023

INFORMATIONS

Site Internet : brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr

Application : intramuros

Tél 04.68.95.33.11

SOMMAIRE

Nuit de la lecture

Don du sang

Restrictions d'eau

Conseiller Numérique

Protection des compteurs

Extrait du conseil municipal

Projet décorations

Exposition

Police Municipale

Protection des compteurs

On nous prie d'insérer

Carnaval

Les associations

Objets trouvés

Elections

Expression de l'opposition

Informations utiles

21 janvier : nuit de la lecture à la bibliothèque

Dès 18 heures, la Nuit de la lecture commençait à Brouilla. Une Nuit de la PEUR, ventée et glaçante, qui n'a pas empêché une trentaine de personnes de gagner dans le noir la bibliothèque, bravant courageusement les bourrasques d'une tramontane assurant l'ambiance !

La Nuit s'adressait d'abord aux enfants et à leurs parents. Nous avons eu quelques difficultés à choisir des textes adaptés à des enfants d'âges très différents. Nous le regrettons et essaierons de nous améliorer l'année prochaine, avec l'aide de bonnes volontés.

Le Loup, incarnation traditionnelle de la Peur, fut à l'honneur. Mais celui-ci a bien évolué depuis « le Petit Chaperon Rouge », lu par une adolescente. Le loup des histoires accepte maintenant de dialoguer, se montre compréhensif et réfléchi, devient même végétarien... Il faut le voir affuter ses quenottes pour dévorer... une carotte !

Deux récits assuraient la transition entre la partie consacrée aux enfants et celle adaptée aux adultes.

Celui de la pauvre Cosette allant chercher dans la nuit de l'eau pour ces « misérables » Thénardier. Et celui de Poil de Carotte, le souffre-douleur de sa mère devant « fermer les poules » dans l'épaisse obscurité et dans l'indifférence égoïste de son frère et de sa sœur.

Puis la lecture pour adulte a commencé au son de l'indicatif de l'émission radiophonique « Les Maîtres du Mystère ». Souvenez-vous, les Anciens ! Années 1952-1974, une musique grinçante et angoissante, l'oreille collée au transistor, et ces voix qui entretenaient la Peur !

La « Nuit » de Maupassant nous a un peu plus enveloppés, suivie d'une bienfaisante pause.

Une soupe familiale et plusieurs quiches et tartes préparées par les bénévoles rétablirent les personnes présentes. Une détente conviviale appréciée de tous.

D'autres lectures suivirent, l'humour tempérant la tension dramatique de certains récits.

Merci aux enfants pour leur conduite, à leurs parents pour leur disponibilité et gentillesse.

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée à la fois tendue et détendue.

A l'année prochaine !

Ne pas jeter sur la voie publique

DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang, l'Amicale du don du sang de Brouilla et la mairie vous invitent à la prochaine collecte de sang qui aura lieu

lundi 19 juin 2023,

de 15 heures à 19 heures 30,

en mairie (salle Rouzaud – étage)

Une collation (sucrée ou salée) est proposée à la fin de votre don.

Le don de sang, un petit geste qui sauve des vies...



RESTRICTIONS D'EAU

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2022364-001 du 30 décembre 2022 portant mise en place des mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines, place la commune de Brouilla au niveau **d'alerte renforcée**, ainsi, sont **INTERDITS** :

- Le remplissage des piscines privées, exception faite de la première mise en eau.
- Le lavage des véhicules hors des stations
- Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément. Ne sont pas concernées les plantes en pot
- L'arrosage des jardins potagers sauf entre 20h et minuit

Le secteur **industriel** tout comme la **production agricole** sont concernés par des limitations de l'usage de l'eau. Cet arrêté est valable jusqu'au 28 février inclus.

CONSEILLER NUMERIQUE

Un conseiller numérique du Département des PO assurera une permanence tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la mairie de Brouilla pour vous accompagner dans l'initiation de l'outil numérique ou vous aider dans vos démarches. Il est nécessaire de s'inscrire en mairie au préalable.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023

Présents : MS TAURINYA – PACCIANUS – COMMES - Mmes BANTREIL – OGOZALY – CHARVIEUX – GIRAULT– ALCON – Ms MANUGUERRA – MALAVAUD - Mmes DJERROUD – RIVOALLAN

Absents : M COSTE – M BENNES – Mme MARCHETTI

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia ALCON

Ouverture de la séance à 18h46.

- Proposition d'acquisition à l'euro symbolique du terrain cadastré A426
- Approbation avenant n° 1 au marché RGPD
- Convention groupement de commande et adhésion / RGPD
- Remplacement personnel absent exercice 2023
- Validation des restes à réaliser 2022
- Investissement 2023 avant vote du BP 2023
- Demande de subvention au fonds vert
- Retrait des délibérations 462022A et 462022B du 26/10/2022
- Armement du policier municipal

La séance est levée à 20h17.

PROJET DECORATIONS DE NOEL DU VILLAGE

Des administrés nous ont fait part du désir de voir Brouilla décoré pendant la période des fêtes de fin d'année.

En ce sens, nous recherchons des volontaires pour la réalisation de décorations (utilisation de palettes, de rondins de bois, découpe dans le bois, peinture, etc...).

Toutes vos idées seront les bienvenues lors d'une réunion que nous organiserons à cet effet. Faites vous connaître avant le 15 mars en mairie par téléphone au 04.68.95.33.11 ou par mail : mairie@brouilla.fr

Au plaisir de compter sur votre investissement !

EXPOSITION LES ARTISTES AU VILLAGE – PEINTURES ET SCULPTURES

Il a été envisagé de relancer l'exposition de peintures et de sculptures. A cette occasion, nous invitons les artistes qui souhaitent présenter leurs œuvres à cette exposition à se faire connaître auprès de la mairie avant fin mars, par téléphone au 04.68.95.33.11 ou mail : mairie@brouilla.fr

POLICE MUNICIPALE

Remise des brevets piéton aux élèves de CE2

À l'issue d'un travail de prévention et de sensibilisation réalisé par le brigadier-chef Principal Renaudie Alexis, responsable de la police municipale, les élèves de la classe de CE2 de l'enseignante Audrey De Abreu ont reçu leur brevet piéton en présence des adjoints au maire, Claude Commes et Régine Bantreil. Pour obtenir le précieux sésame, les élèves ont réussi haut la main un test écrit comportant une série de 20 questions à choix multiple et un dessin à analyser où il faut trouver les situations dangereuses. Une façon d'accompagner les enfants pour acquérir les bons réflexes pour se déplacer avec un maximum de sécurité.



Remise des permis internet aux élèves de CM1

Instant solennel pour ces enfants de CM1 de l'école de Brouilla : après une phase d'apprentissage collectif et la réussite du test écrit, ils se sont vu remettre leur « Permis Internet » en présence des adjoints au maire, Claude Commes et Régine Bantreil.

« Il convient de les sensibiliser aux risques : piratage, fake news, harcèlement, arnaques...et surtout de rappeler que les enfants âgés de 12 ans ou moins ne doivent pas accéder à Internet sans l'autorisation d'un parent car ils sont vulnérables à la fois du fait des propos et autres contenus mis en ligne par d'autres personnes, mais également du fait des contenus qu'ils peuvent être amenés à publier eux-mêmes. », explique le Brigadier-chef Principal Alexis Renaudie.



Tous ont obtenu le diplôme ! À eux désormais d'appliquer les règles élémentaires de prudence et de civilité que chacun doit adopter sur le Net.

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou les trottoirs. En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné

ON NOUS PRIE D'INSERER

Les familles, parents et alliés, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Madame Jeanne SALA, née DOMINGUEZ, décédée le 5 février dernier.

ON NOUS PRIE D'INSERER

Un mot une idée

Pour un mot, une idée, je me lève la nuit
Pour ne pas oublier, vite je les écris
Parfois le lendemain faut d'inspiration
Je ressens dans ces mots comme une trahison !

Je me rebiffe un peu et cherche au fond de moi
Ce qui pourrait m'aider. Mon crayon aux abois
Me crie désespéré « cherche donc dans ton cœur »
Et c'est pour moi le flash qui fera son bonheur !

Crayon entre mes doigts, je griffonne des mots
Sur les lys, les bleuets et les coquelicots
Et j'entends au lointain le chant d'une mésange
Quand monte autour de moi un parfum de lavande !

Qu'il est beau notre ciel, bleu azur si limpide
Tous les nuages noirs tombés dans l'abîme
Nous laissant contempler ce superbe miroir
En inondant nos cœurs de bonheur et d'espoir !

Annie Franco

CARNAVAL

Le carnaval de l'association « Les Nins de Brouilla » aura lieu le **Dimanche 5 mars à 15h00**, devant l'école de Brouilla.

Venez nombreux !!



OBJETS TROUVES

Sur le chemin des arrêts de bus scolaires : un bonnet et une paire de gants



VELO CLUB BROUILLA 66

Une nouvelle association est née.

Elle a pour but de faire du vélo loisirs, destinée aux personnes majeures.

Le vélo en club permet de découvrir le bonheur du sport sans compétition, et de profiter en toute liberté de la nature en sillonnant les routes de notre région. Il vous offre aussi une réelle opportunité de rouler de façon conviviale et en bonne compagnie, de se créer un cercle de copains, un lieu d'échange, fédéré par une passion commune.

La première Assemblée Générale s'est déroulée le 19 décembre 2022, elle a élu un Conseil d'Administration de 7 personnes bénévoles ainsi qu'un bureau composé de :

Un Président :	M Gérard Renier
Un Vice-Président :	M Denis Gautier
2 Secrétaires :	Mmes Francine Baraniak et Murielle Hauet
1 Trésorière :	Mme Cécile Renier
2 membres d'Honneur :	Ms Marc Baraniak et Gérard Chauvicourt

Le Vélo Club adhère à la FFCT (Fédération Française de Cyclo Tourisme).

Le siège social du VCB 66 se situe à la mairie de Brouilla.

Pour tous renseignements : 06.63.03.29.43 06.49.17.29.65

Le VCB 66 étudie l'élaboration d'un maillot avec l'aide de partenaires.

Rejoignez-nous !

PRINTEMPS DES POETES 2023

Les Amis d'Alain Marinaro ont sollicité deux musiciens inspirés pour illustrer le printemps des poètes 2023.

La chanteuse Dorothee Pinto et le guitariste Zac Daya nous proposent un voyage récréatif, poétique et musical sur le thème de l'année « les frontières » **le dimanche 26 mars à 17h00 à la salle Rouzaud de la mairie.**

Les textes de Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Antonin Artaud nous replongeront dans la magie des mots, la poésie dérivant du terme grec poiësis : « création » ! Chanter la poésie, c'est élargir notre perception, agrandir notre sensibilité, avoir accès à des images qui induisent une émotion intense.

Un bouquet de poésies sera offert.

Entrée 10 €, 8 € pour nos adhérents, gratuit pour les moins de 18 ans, pot convivial à l'issue du spectacle.

Le Comité d'Animation de Brouilla organise



Une Soirée sur le thème

«Carnavalesque»

Samedi 18 Mars

à partir de 19h

Repas sur réservation

❖ Apéritif

❖ Boles de Picolat y Mongetes

❖ Dessert

❖ Verre de vin/Café

20€ adulte et 10€ enfant

Déguisement fortement apprécié avec élections
des plus beaux

Soirée DJ et Karaoké - Ouverte à tous
après le repas -

Nom: _____ Prénom: _____

Tél: _____

Repas adultes: _____ x 20€ Repas enfants: _____ x 10 €

Bulletin d'inscription disponible sur Facebook, à déposer en mairie avec le règlement
ou téléphoner au 07.78.69.78.04 au plus tard le 8 Mars

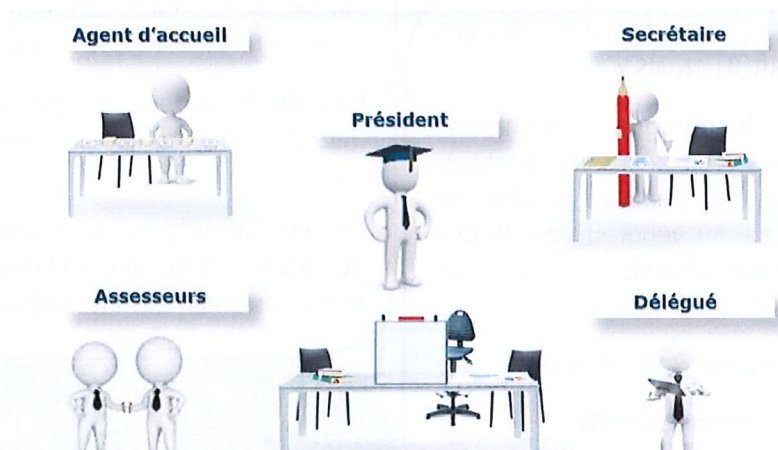


ELECTIONS

Brouilla s'agrandit et compte aujourd'hui plus de 1600 habitants et plus de 1200 électeurs ce qui amènera la commune à créer un second bureau de vote à plus ou moins long terme. Ainsi la population serait divisée en 2 secteurs et voterait dans le bureau de vote qui lui serait affecté.

Cependant, pour assurer la gestion de deux bureaux de vote, nous faisons appel à nos électeurs pour tenir des permanences lors de scrutins électoraux (il n'y a pas de scrutin prévu pour 2023).

Si vous souhaitez participer à la vie du village et nous aider à assumer ces fonctions civiques merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie par mail : mairie@brouilla.fr ou par téléphone en précisant vos noms et prénoms ainsi que votre adresse postale et coordonnées mail ou téléphone pour que nous puissions vous rappeler.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chers Brouillanencs,

La nouvelle année est déjà bien lancée et malheureusement certaines attitudes n'ont que peu évolué... Malgré les mesures de protection mises en place, des automobilistes continuent à rouler trop vite aux abords de l'école et du parc. Notre sécurité et celle de nos enfants dépendent de chacun de nous, soyons donc tous plus responsables.

De la même façon, malgré la présence de poubelles dans tout le village, il est regrettable que des débris continuent de joncher la voie publique, les fossés et les espaces verts. Et que dire des graffitis qui commencent à apparaître çà et là... Brouilla mérite mieux que cela.

Investir de l'argent public - donc notre argent - dans l'achat de caméras de vidéosurveillance et de matériel de collecte pour gérer les incivilités d'une minorité n'a pas de sens. Quant à certains de nos jeunes, qui peuvent s'ennuyer au sein du village et s'expriment par le biais d'actes répréhensibles, permettons-leur de se réaliser autrement et réfléchissons aux meilleures façons de les occuper. Toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues pour œuvrer en ce sens ! La commune soutient et continuera de soutenir ses associations, espérons que de nouvelles initiatives voient le jour.

Nous souhaitons enfin rappeler que le dimanche 5 mars aura lieu le Carnaval de l'Association des Nins'. Un défilé est prévu dans le quartier « Terre des Aspres ». Automobilistes, soyez particulièrement prudents ce jour-là !

Le contenu des articles publiés n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

INFORMATIONS UTILES

DECHETS DE JARDIN & CARTONS

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1^{ers} jeudis et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants : activités créatives, culturelles et sportives, sorties, jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Tél : 04.68.66.59.61

Mardi 14 mars : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 10 mars

Mardi 11 avril : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 7 avril

Précision : seuls les déchets enregistrés seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites, sur RV 04.30.44.48.79

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (ordures ménagères) tous les lundis (à partir de 5h du matin)

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis en semaine paire (à partir de 5h du matin), soit

mercredi 08 mars, mercredi 29 mars, mercredi 5 avril, mercredi 19 avril, mercredi 3 mai

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles